



# Discours du trône

Première session de la 59<sup>e</sup> législature du Nouveau-Brunswick

L'honorable Jocelyne Roy Vienneau,  
lieutenante-gouverneure

le 23 octobre 2018

New  Nouveau  
Brunswick

# Discours du trône, 2018

Mesdames et Messieurs les parlementaires, invités et gens du Nouveau-Brunswick, j'ai l'honneur et le privilège de vous souhaiter la bienvenue à l'ouverture de la première session de la 59<sup>e</sup> législature du Nouveau-Brunswick.

J'aimerais tout d'abord souligner que les terres sur lesquelles nous sommes réunis font partie du territoire traditionnel non cédé des peuples wolastoqiyik, mi'kmaq et peskotomuhkati.

## Félicitations et hommages

Depuis la dernière session de notre Assemblée législative, un certain nombre de personnes du Nouveau-Brunswick se sont distinguées par leurs réalisations.

Nous remercions et félicitons les personnes qui ont brigué les suffrages lors des récentes élections provinciales. Parmi celles qui ont posé leur candidature, 38,6 % étaient des femmes, ce qui constitue une hausse par rapport à 2014, où elles étaient 32,2 % à l'avoir fait. Félicitations et bienvenue aux nouveaux parlementaires du Nouveau-Brunswick.

En tout, 11 personnes de la province ont été élevées à l'Ordre du Nouveau-Brunswick, soit Judy Astle, Charles Bernard, Roberta Dugas, Louise Imbeault, Gaetan Lanteigne, Walter Learning, James Lockyer, Rebecca Schofield (à titre posthume), F. Eileen Wallace ainsi que Ed et Eke van Oorschot.

Cinq personnes de la province ont été nommées Membre de l'Ordre du Canada : Claude Snow, de Caraquet ; Christl Verduyn, de Sackville ; W. Dale Dauphinee, de Montréal et de Saint Andrews ; Patricia « Patsy » Gallant, de Campbellton ; Jean-Claude Savoie, de Saint-Quentin.

Au cours de la dernière année, de nombreuses personnes talentueuses et compatissantes du Nouveau-Brunswick ont aussi été honorées pour leur apport et leurs réalisations.

Quatre personnes du milieu de l'enseignement du Nouveau-Brunswick étaient au nombre des 40 lauréats à recevoir le prix Canada's Outstanding Principals décerné par le Partenariat en éducation. Il s'agit de Bonnie Hierlihy, de la Fairvale Elementary School, à Rothesay, de Julie Michaud, de la Saint Mary's Academy, à Edmundston, de Heidi Ryder, de la James M. Hill Memorial High School, à Miramichi, et de Shane Thomas, de la Fredericton High School.

Les gagnants des Prix de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées 2018 sont Eugène LeBlanc et le Groupe de support émotionnel, de Moncton, ainsi que Chrissy Montgomery, de Fredericton. De plus, la toute première bourse d'études Randy-Dickinson a été attribuée à Alana Gullison.

Le Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick a accueilli six nouveaux membres : l'équipe de hockey de l'Université de Moncton, les Aigles Bleus (1989-1990) ; Al Charuk ; Master Chung ; Bob Deap ; Bill Phillips (1857-1900) ; Rob Stevenson.

Le marathon de Fredericton, le plus ancien marathon des provinces Maritimes, a marqué cette année son 40<sup>e</sup> anniversaire.

Le triathlon équestre Foshay International a attiré dans la province des chevaux et cavaliers de haut niveau du Canada et des États-Unis.

En 2018, Saint John a été l'hôte des jeux du Canada 55+ et Fredericton a accueilli les championnats nationaux féminins de basketball dans les catégories des moins de 15 ans et des moins de 17 ans.

Les équipes masculines de hockey et de basketball Varsity Reds de l'Université du Nouveau-Brunswick ont toutes deux remporté le championnat 2018 de Sport universitaire de l'Atlantique.

L'équipe du Titan Acadie-Bathurst a gagné la coupe Memorial, dont c'était le 100<sup>e</sup> anniversaire. Il s'agit de la première équipe faisant partie de la Ligue de hockey junior majeur du Québec à gagner le championnat canadien depuis 2013.

Willie O'Ree, de Fredericton, qui a été le premier joueur noir à faire partie de la Ligue nationale de hockey, a été intronisé au Temple de la renommée du hockey.

Charlie Cavanagh s'est inscrite dans l'histoire de la boxe au Canada en devenant la première personne à remporter le titre de championne mondiale féminine lors des championnats du monde de la jeunesse de 2018.

Les premiers ministres des 13 provinces et territoires se sont réunis dans notre province, à Saint Andrews, pour la rencontre du Conseil de la fédération.

La croissance de l'économie du Nouveau-Brunswick demeure une priorité, et le milieu des affaires de notre province compte un grand nombre de chefs de file.

Les Prix d'excellence en exportation du Nouveau-Brunswick pour 2018 ont été attribués à IntelliSys Aviation Systems, à MASITEK Instruments, à ThermTest Inc., à Remsoft Inc., aux Industries Baie de Bouctouche et à Bulletproof Solutions, tandis que le Prix soulignant l'incidence d'un investissement a été remis à ExxonMobil Business Support Centre Canada.

Les lauréats des prix KIRA de 2018 sont BioNB, SomaDetect, Blue Roof Distillers et le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Les lauréats des prix Startup de 2018 sont les suivants : The Ville Cooperative, la compagnie Boss Gibson Oysters, ProcedureFlow, PLATO Testing, Cameron Ritchie, fondateur de HomeWurk Odd Jobs and Services Inc., et Lisa Williams, directrice générale de UNICARE Home Health Care Inc.

Le New Brunswick College of Craft and Design a tenu son 20<sup>e</sup> défilé de mode annuel, qui mettait en valeur le travail des étudiants actuels et anciens.

Cette année marquait le 30<sup>e</sup> anniversaire des Prix de la musique de la côte Est, pour lesquels les artistes du Nouveau-Brunswick ont obtenu 35 nominations. Les Païens, Measha Brueggergosman et le groupe City Natives, qui compte des membres originaires du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, en ont été désignés lauréats.

Huit musiciens, choisis parmi les membres de l'Orchestre des jeunes du Nouveau-Brunswick et les élèves de Sistema, se sont rendus à Mexico, où ils se sont joints à 800 autres musiciens pour participer à un atelier panaméricain.

Toujours en musique, le groupe The Backstays a gagné la compétition Stingray Rising Star de 2018 lors du Harvest Jazz and Blues Festival.

## **Condoléances**

Nous prenons aussi un moment pour honorer la mémoire des personnes qui sont décédées au cours de l'année.

Nous nous souvenons de J. Robert Howie, qui, pendant près de deux décennies, a représenté à la Chambre des communes les gens de l'ancienne circonscription fédérale de York—Sunbury.

Nous célébrons la vie de Rebecca Schofield, qui continue d'être pour nous une source d'inspiration grâce à sa campagne de bonté #BeccaToldMeTo.

Nous rendons hommage à Ray Frenette, ancien député, ministre et premier ministre provincial.

Nous nous souvenons aussi de Keith Ashfield, ancien ministre provincial et fédéral.

Nous rendons hommage au D<sup>r</sup> Dennis Furlong, ancien député et ministre provincial, professeur, médecin, inventeur et auteur.

Nous honorons la mémoire des quatre victimes de la fusillade de Fredericton, soit l'agent Lawrence Robert « Robb » Costello, l'agente Sara Mae Helen Burns, Donald « Donnie » Adam Robichaud et Bobbie Lee Wright.

## **Introduction**

Pour la première fois en près de 100 ans, les gens du Nouveau-Brunswick ont élu une Assemblée législative au sein de laquelle aucun parti ne détient la majorité des sièges.

En accordant à quatre partis une représentation à l'Assemblée législative, de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick ont envoyé un message clair : tous les partis doivent jouer un rôle important pour faire progresser le Nouveau-Brunswick. Bien que, pour la plupart des gens du Nouveau-Brunswick, l'actuelle situation de gouvernement minoritaire soit inédite, elle se veut une occasion historique de faire les choses autrement, de mieux les faire et de les faire de façon concertée.

Il sera important que les quatre partis trouvent un terrain d'entente afin de servir les intérêts de la population du Nouveau-Brunswick.

Nous sommes fiers d'être du Nouveau-Brunswick, et les gens avec qui nous partageons cette magnifique province sont la source de notre fierté. Les gens du Nouveau-Brunswick sont bienveillants et résilients. Ils présentent des différences et trouvent leur force dans la diversité qui les caractérise.

Tout en représentant leur circonscription à la Chambre, les parlementaires doivent miser sur les nombreuses forces qui nous lient en tant que personnes du Nouveau-Brunswick.

## **Collaboration**

Le message qu'ont voulu transmettre les gens du Nouveau-Brunswick est clair. La plateforme d'aucun parti n'a obtenu le soutien de la majorité des circonscriptions, de sorte qu'aucun parti ne devrait avoir le monopole du pouvoir. Par conséquent, les parlementaires doivent faire de la collaboration leur objectif.

Dans le respect d'un tel objectif, votre gouvernement propose de mettre en place un programme qui, dans un premier temps, créera un cadre visant à faciliter la collaboration entre les parlementaires et, dans un deuxième temps, permettra que soient proposées des politiques qui, de façon générale, auront reçu l'appui d'au moins deux partis politiques. L'élément essentiel, c'est le compromis ; néanmoins, le gouvernement croit que les gens du Nouveau-Brunswick ont en commun certains principes qu'il faut respecter. Le gouvernement ne mettra en oeuvre aucune politique qui va à l'encontre de ces principes.

Il faudra discuter, débattre et décider des moyens de concrétiser les actions à entreprendre. Il sera possible, par l'acceptation de la situation actuelle de gouvernement minoritaire, de trouver un terrain d'entente qui reflétera un plus grand nombre de points de vue à l'Assemblée législative. La population du Nouveau-Brunswick a appelé les parlementaires à collaborer comme jamais auparavant ; ainsi, ils seront mieux en mesure de renforcer notre province. Sans cette collaboration, notre province risque plus que jamais d'être marquée par le clivage.

Votre gouvernement reconnaît aussi que le renforcement de la collaboration est tributaire d'une meilleure compréhension entre les gens du Nouveau-Brunswick. Il faut chercher à unir les régions rurales et les zones urbaines, le Nord et le Sud, les anglophones, les francophones, les Premières nations, et les nouveaux arrivants au Canada, les travailleurs des secteurs public et privé ainsi que toutes les autres personnes du Nouveau-Brunswick, car l'expérience de vie de chacun diffère.

La diversité et le bilinguisme officiel favorisent tant notre économie que notre tissu social. Par conséquent, le gouvernement veillera à accélérer l'instauration d'un processus qui vise à favoriser et à promouvoir, par la voie de l'empathie, du respect et de l'harmonie, la cohésion sociale au sein de la population du Nouveau-Brunswick.

Pour créer un milieu favorable à la collaboration, le gouvernement prendra les mesures suivantes afin d'améliorer le fonctionnement de l'Assemblée législative :

- Il proposera une motion accordant aux quatre partis politiques le statut de parti reconnu.
- Il proposera une motion chargeant le Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée de réaliser un examen complet du *Règlement de l'Assemblée législative*, lequel veillera à ce que ses dispositions soient applicables dans un contexte de législature minoritaire, et de trouver des façons d'améliorer le déroulement des travaux de l'Assemblée par le truchement de mesures visant, notamment, l'établissement d'un calendrier parlementaire fixe et d'un plan de la Chambre qui entraîne une meilleure collaboration, la tenue de votes libres, l'habilitation à appeler des témoins à comparaître durant l'étude de projets de loi en comité,

l'établissement de mandats plus clairs pour les comités, la précision du rôle entourant les examens législatifs et les réponses aux rapports des hauts fonctionnaires de l'Assemblée et aux recommandations connexes.

- Il établira un nouveau processus budgétaire plus ouvert et plus transparent. Les crédits budgétaires des ministères, au lieu d'être étudiés à huis clos par un comité du Cabinet, comme c'est le cas habituellement, seront étudiés au cours des réunions publiques d'un comité parlementaire multipartite.

Tous les partis ont souligné l'importance de rétablir l'équilibre budgétaire ; toutefois, ils ne s'entendent pas sur un échéancier menant au rétablissement de cet équilibre. Pour ce faire, la préférence devrait être donnée aux mesures qui ne nuisent pas à l'économie ou à d'importants programmes sociaux. Grâce au processus budgétaire axé sur la collaboration, qui a été décrit plus tôt, votre gouvernement s'efforcera d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici à 2020-2021.

### **Création d'emplois et croissance économique**

Selon un grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick, la création d'emplois et la croissance économique améliorent le niveau de vie. La croissance doit s'étendre à de multiples domaines, que ce soit le domaine des arts et de la culture, celui des TI ou encore celui de la cybersécurité. Voilà pourquoi la croissance économique est essentielle à notre réussite et pourquoi elle doit figurer parmi les priorités du gouvernement. D'ailleurs, pour faire croître l'économie, nous devons aussi privilégier la mise en valeur de la population active et garder nos jeunes ici.

Les idées des divers partis politiques varient quant à la meilleure façon de donner suite à cette priorité. Toutefois, au moins deux partis politiques s'entendent sur chacune des initiatives suivantes :

- collaborer avec les propriétaires de petites et moyennes entreprises pour éliminer les formalités administratives qui font obstacle à la réussite économique ;
- travailler avec la Coalition pour l'équité salariale, les acteurs du domaine du travail et du milieu commercial ainsi que les autres parties prenantes afin d'étendre au secteur privé l'application de la loi visant l'équité salariale ;
- porter le salaire minimum à 12 \$ l'heure le 1<sup>er</sup> avril 2019 et établir le calendrier des futures augmentations en collaboration avec d'autres partis politiques ;
- intégrer dans les initiatives favorisant la croissance du secteur touristique des mesures de protection et de promotion des ponts couverts ;
- proposer une motion enjoignant à un comité parlementaire d'examiner les taux de redevances applicables aux ressources afin d'assurer un meilleur équilibre entre la croissance économique et l'optimisation de nos ressources tout en protégeant les propriétaires de terrains boisés privés ;
- lancer, en partenariat avec les caisses populaires, un programme de prêts aux petites entreprises et aux entrepreneurs ;
- améliorer la Stratégie sur les boissons et les aliments locaux, de concert avec les agriculteurs et les producteurs locaux, en y ajoutant des objectifs qui favorisent une augmentation de la proportion d'aliments locaux par rapport aux aliments importés et un accroissement de la production d'aliments biologiques ;

- proposer une motion enjoignant à un comité parlementaire d'examiner l'aide financière que reçoit l'industrie pour attirer des investissements et créer des emplois, de déterminer si les types et montants de cette aide répondent aux besoins et de déposer à l'Assemblée législative un rapport assorti de recommandations.

### **Investissements dans l'éducation, les soins de santé et les soins aux personnes âgées**

Plus de 57 % du budget provincial de 2018-2019 est investi dans l'éducation, les soins de santé et les soins aux personnes âgées. Il s'agit des principaux services gouvernementaux que les gens s'attendent à recevoir.

Les idées des divers partis politiques varient quant à la meilleure façon de répondre aux priorités en question. Toutefois, de multiples partis politiques s'entendent sur chacune des initiatives suivantes, lesquelles visent à améliorer les résultats en éducation et les possibilités offertes aux élèves et aux étudiants, à réduire les temps d'attente pour obtenir des soins de santé et à répondre aux besoins des personnes âgées et des personnes à la retraite :

- travailler avec le personnel enseignant et les administrations scolaires pour réinstaurer l'enseignement des métiers dans toutes les écoles secondaires ;
- éliminer les intérêts sur les prêts étudiants provinciaux ;
- travailler avec les universités et les collèges communautaires afin de fournir gratuitement, aux adultes du Nouveau-Brunswick que cela intéresse, une formation leur permettant d'apprendre une deuxième langue officielle ;
- proposer une motion enjoignant à un comité parlementaire de réaliser un examen relatif aux numéros de facturation, tout en préservant les services de santé dans les régions rurales et en assurant le recrutement de médecins additionnels ;
- travailler avec les infirmières, leurs représentants, les universités, les collèges et les administrateurs des soins de santé pour élaborer une stratégie de recrutement, de maintien en poste et de formation du personnel infirmier ainsi que pour recruter davantage de personnel infirmier praticien et de personnel infirmier ;
- collaborer avec les associations professionnelles et les syndicats afin d'élargir le rôle de l'infirmière praticienne, de la sage-femme et d'autres professionnels de la santé en vue d'améliorer l'accès aux soins de santé ;
- travailler avec les experts en santé mentale pour continuer d'investir dans les services de santé mentale à l'échelle provinciale et accroître les investissements à cet égard ;
- collaborer avec les réseaux de santé, les médecins et le personnel infirmier en vue d'établir davantage de centres de santé, pour ainsi réduire les temps d'attente à l'urgence ;
- proposer une motion enjoignant à un comité parlementaire de consulter des experts, l'association des travailleurs paramédicaux, le syndicat des travailleurs paramédicaux et d'autres parties prenantes, de réaliser un examen public des services d'ambulance d'ici au 15 décembre 2018, en se penchant surtout sur la pénurie de personnel paramédical, puis de mettre en oeuvre les recommandations découlant de cet examen ;
- veiller à ce que les femmes qui subissent une mammographie et leur médecin reçoivent des renseignements sur la densité du tissu mammaire ;
- appuyer un régime d'assurance-médicaments financé par le gouvernement fédéral ;

- poursuivre la mise en oeuvre du programme D'abord chez soi pour aider les personnes âgées à demeurer autonomes ;
- collaborer avec les gens qui oeuvrent dans le secteur des foyers de soins et mettre l'accent sur le recrutement, la formation et le maintien en poste afin d'augmenter le nombre d'heures de soins pour les résidents de foyers de soins et de recruter davantage de personnel infirmier, de personnel infirmier auxiliaire autorisé et de préposés de soins aux résidents pour soutenir les personnes âgées.

## **Protection de l'environnement**

La question des changements climatiques est l'un des plus grands défis qui se posent à l'humanité. Tous les gouvernements doivent accorder la priorité à la prise de mesures concrètes pour aborder de front les changements climatiques et protéger l'environnement.

Les idées des divers partis politiques varient quant à la meilleure façon de donner suite à cette priorité. Toutefois, au moins deux partis politiques s'entendent sur chacune des initiatives suivantes :

- mettre pleinement en oeuvre les recommandations formulées dans le rapport du Comité spécial sur les changements climatiques, constitué en 2016, et les mesures proposées dans le plan qui en a découlé, lequel s'intitule *La transition vers une économie à faibles émissions de carbone* ;
- étendre la protection des terres et de l'eau, ce qui comprend les rivières, les ruisseaux, les lacs et les baies, au moyen d'aires de conservation, de zones naturelles protégées et de zones tampons ;
- augmenter l'utilisation, au Nouveau-Brunswick, d'énergie renouvelable sans émissions, entre autres grâce à l'exploration des ressources énergétiques renouvelables près du littoral et en mer ;
- accroître le financement des mesures écoénergétiques destinées tant aux domiciles qu'aux entreprises ;
- proposer une motion enjoignant à un comité parlementaire d'envisager de recommander une interdiction progressive de l'utilisation d'herbicides tels que le glyphosate, l'étendue de l'interdiction devant être fondée sur des preuves tangibles.

## **Société plus juste et bonne gouvernance**

Tous devraient avoir comme priorité de veiller à la création d'une société plus juste pour toutes les personnes qui la composent et la suppression des obstacles structurels, tels que la pauvreté, qui empêchent certaines d'entre elles de jouer le rôle qu'elles souhaitent y jouer.

Les idées des divers partis politiques varient quant à la meilleure façon de donner suite à cette priorité. Toutefois, de multiples partis politiques s'entendent sur chacune des initiatives suivantes :

- voir à ce que les Autochtones du Nouveau-Brunswick soient traités avec respect et équité grâce à la mise en oeuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ;
- proposer une motion enjoignant à un comité parlementaire d'examiner la possibilité de recommander à l'Assemblée législative une ou plusieurs questions sur la représentation proportionnelle, le vote préférentiel ou l'âge de voter à poser aux gens du Nouveau-Brunswick à l'occasion des élections municipales de 2020 et de recommander des modifications de la *Loi référendaire* afin d'assurer un processus équitable ;
- proposer une motion enjoignant à un comité parlementaire d'examiner la gouvernance municipale et la possibilité de moderniser l'imposition relative aux municipalités et de faire des recommandations à cet égard ; l'examen portera notamment sur la possibilité de réduire ou de supprimer ce qu'on appelle la double imposition et de supprimer, dans un contexte d'évaluation, l'exonération visant les biens à usage industriel, y compris la machinerie et l'équipement ;
- augmenter le budget de la vérificatrice générale et donner suite à ses recommandations, ce qui améliorera l'efficacité des dépenses publiques ;
- instaurer l'immatriculation pluriannuelle des véhicules et éliminer la deuxième plaque d'immatriculation.

Le gouvernement s'efforcera de mettre en oeuvre les initiatives énoncées.

### **Appui à la population du Nouveau-Brunswick**

Dans sa plateforme électorale, le Parti libéral a proposé de nombreuses mesures qui, à son avis, feraient progresser la province. Toutefois, puisqu'aucun parti n'a obtenu la majorité des sièges et qu'aucune plateforme électorale n'a reçu l'appui de la majorité de la population, le gouvernement estime qu'il ne convient pas d'appliquer dans son intégralité un seul programme politique. Bien que toutes les autres initiatives décrites figurent dans au moins deux plateformes, le gouvernement a l'intention de mettre en oeuvre les initiatives suivantes qui, en raison de leur essence et de leur objet, sont réputées avoir l'appui d'autres parlementaires :

- collaborer avec les entrepreneurs et les gens d'affaires afin d'ouvrir des perspectives économiques en doublant les investissements dans le Fonds d'emploi pour les jeunes ;
- renouveler les fonds de développement économique et d'innovation pour le nord du Nouveau-Brunswick et pour la région de Miramichi ;
- affecter les fonds que le gouvernement fédéral s'est récemment engagé à fournir relativement au « trou noir » à la création d'un programme provincial qui jumellera les organismes ayant besoin de main-d'oeuvre et les travailleurs, afin de permettre à ceux-ci d'être admissibles aux prestations d'assurance-emploi ;
- travailler avec les éducateurs de la petite enfance pour optimiser les possibilités d'apprentissage précoce en offrant à l'échelle provinciale d'ici à 2019 le nouveau programme visant les services de garderie ;

- soutenir les médecins, le personnel infirmier, les autres professionnels de la santé et nos collectivités en protégeant les soins de santé, c'est-à-dire en veillant à ce qu'aucun hôpital rural ou régional ne soit fermé ;
- créer un ministère à part entière qui se consacrera à la promotion de l'égalité des femmes tout en travaillant avec les personnes et organismes qui la défendent afin d'élargir le mandat à cet égard ;
- mettre fin à l'utilisation du charbon pour la production d'électricité au Nouveau-Brunswick au plus tard en 2030 ;
- continuer à collaborer pour bâtir une société plus juste et favoriser le respect envers les employés des services publics grâce au travail du comité directeur des relations syndicales-gouvernementales.

## **Conclusion**

Tous les parlementaires comprennent évidemment qu'il importe de créer des emplois, d'assurer la qualité des services sociaux, notamment l'éducation et les soins de santé, de protéger l'environnement pour les générations futures et d'offrir des chances égales à l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick, et ce, tout en maintenant une situation financière saine.

Au cours de la session, les ministres donneront des détails sur les initiatives exposées dans le discours du trône.

Des modifications visant diverses lois adoptées par l'Assemblée législative seront proposées et débattues afin que le gouvernement continue d'améliorer les services fournis à la population.

La population du Nouveau-Brunswick s'attend à avoir un gouvernement stable. Elle a accordé sa confiance aux parlementaires et tient à ce qu'ils fassent avancer les dossiers importants au moyen de la coopération et de la collaboration. Les gouvernements minoritaires sont bien placés pour atteindre un tel objectif. Je rappelle que l'Assurance-maladie et le Régime de pensions du Canada sont le fruit d'une collaboration au palier fédéral entre un gouvernement minoritaire et les autres partis.

Une situation et une occasion exceptionnelles se présentent à tous les parlementaires. Ils ont maintenant l'occasion de prouver à la population du Nouveau-Brunswick qu'ils ont reçu son message et qu'ils sont prêts à travailler ensemble. Le Nouveau-Brunswick connaît un moment historique. Qui plus est, nous, résidents de la province, avons beaucoup plus de points en commun que de divergences.

En terminant, je remercie les parlementaires de leur service public, maintenant et dans l'avenir.